

BAC PROFESSIONNEL MAINTENANCE DES VEHICULES (3 ans)

OPTION VEHICULES PARTICULIERS

Code diplôme : 40025214

Code RNCP : 19117

Niveau du diplôme : 4



OBJECTIFS : Le titulaire de ce baccalauréat professionnel est un technicien d'atelier. Il assure la maintenance préventive (entretien) et la maintenance curative (réparation) de voitures particulières. Il est capable de :

- suivre une méthode de réparation ou d'entretien en tenant compte des données constructeurs ;
- établir un diagnostic en utilisant des valises de diagnostic et des instruments de mesure ;
- exécuter les réparations ou donner au personnel exécutant les indications nécessaires ;
- accueillir la clientèle.

Organisation de la formation :

Durée : 3 ans en alternance soit 54 semaines de présence au CFA pour une formation complète de 1890 heures.

- 15 semaines de présence en 2nd BCP
- 20 semaines de présence en 1^{ère} BCP
- 19 semaines de présence en Terminale BCP

A NOTER : Durée de 2 ans en alternance si déjà titulaire d'un CAP de la même spécialité, 1365 heures de formation.

Délais et modalités d'accès : en fonction des places disponibles entrée tout au long de l'année si signature d'un contrat avec un employeur.

Rythme d'alternance : 1 semaine au CFA (35 heures) et 2 semaines en entreprise en 2ND BCP et 2 semaines au CFA et 2 semaines en entreprise en 1^{ère} et terminale BCP, en moyenne.

Equipe pédagogique : constituée de formateurs professionnels spécialisés et de formateurs en matières générales.

Moyens pédagogiques : atelier équipé, salle informatique, salles de cours équipées de vidéos projecteurs et de caméras pour retransmettre les cours en visioconférence si besoin, laboratoire de sciences, équipement sportif.

Contenu de la formation :

Matières dispensées :

Enseignement professionnel : Maintenance, technologie, analyse fonctionnelle et structurelle, suivi pédagogique et bilan de formation en entreprise. Durée hebdomadaire : 16 heures

Enseignement général : Français, histoire/géographie, mathématiques, sciences-physiques, prévention santé environnement, anglais, économie/gestion, arts appliqués, EPS. Durée hebdomadaire : 19 heures.

Evaluation :

Evaluations régulières (bulletins semestriels avec avis des conseils de classe), examen blanc.

Certification :

Diplôme de l'Education Nationale.

Modalités d'évaluation : contrôle en cours de formation (CCF).

Public et prérequis :

Public : être âgé de 15 ans à 29 ans révolus pour être éligible au contrat d'apprentissage. Conditions d'accueil de jeunes de moins de 15 ans, nous consulter. Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap ou souhaitant reprendre un garage.

Prérequis : sortie de 3^{ème}, au minimum.

Poursuite de formation :

- Titre pro Technicien Expert Après-Vente automobile (niveau 5).
- BTS Maint.des Véhicules Option A Véhicules Part. (niveau 5).

Débouchés :

- Vie professionnelle Technicien Mécanicien automobile.

Tarifs :

Le coût de la formation en alternance est entièrement pris en charge par la branche professionnelle (OPCO de référence de l'entreprise). Seul le coût de l'hébergement/restauration sera à la charge de la famille.

Accompagnement pédagogique spécifique pour :

- Les personnes porteuses de handicap ou en difficultés (Réfèrent handicap).

Suivi de l'apprenant pendant sa formation :

Livret d'apprentissage, Visites en entreprise, contacts téléphoniques avec l'entreprise et la famille.

Contact :

Pour toute information complémentaire, contactez le secrétariat au 04.50.70.36.69 ou accueil@cfaautothonon.fr

www.cfaautothonon.fr – Retrouvez-nous sur :

